

REGLEMENT INTERIEUR et CONDITIONS DE LOCATION :

Tout locataire sera tenu de s'y conformer.

Les vacances dans notre établissement s'adressent principalement aux familles. Nous regrettons de ne pouvoir accepter de réservation concernant des groupes de personnes de juin à septembre. Les mineurs ne sont acceptés qu'en présence d'un parent ou du tuteur légal.

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée. Les réservations sont prises en compte par ordre d'arrivée. Les 7 Nains déclinent toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempéries, ou tout autre événement.

Les animaux ne sont pas admis.

La location ne sera prise en compte qu'après le retour du contrat de location, accompagné du versement d'un acompte de 20%. Une confirmation écrite vous sera adressée. Sous réserve de solvabilité du cheque de réservation.

Les locataires doivent être assurés en responsabilité civile. Un justificatif vous sera demandé à l'arrivée. (Attestation remise gratuitement par votre assureur).

Les invités ne sont pas autorisés à aller à la piscine. La piscine est réservée aux locataires (résidents) inscrits. Elle est accessible de juin à septembre, sur les heures d'ouverture uniquement. Piscine non surveillée. Les 7 Nains déclinent toute responsabilité.

Il est strictement interdit de planter une tente dans la propriété.

La circulation automobile est limitée à 10 km/heure.

Merci de noter qu'à tout moment, la sécurité des enfants incombe à leurs parents, qui en sont civilement et pénalement responsables même lorsqu'ils utilisent les structures mises à leur disposition.

Bruit : Le silence doit être total entre 23 heures et 8 heures.

En cas de faute grave (tapage, casse, non respect du règlement intérieur,...) son auteur sera expulsé, sans pouvoir prétendre à quelque remboursement que ce soit. Toute dégradation sera facturée à son auteur.

Il est interdit de faire du feu sur la propriété.

Le paiement des redevances se fait intégralement à l'arrivée après visite des lieux. Il peut s'effectuer en chèque, espèces ou chèque vacances. Aucune réduction, aucun remboursement, aucune compensation ne sera consentie pour quelque raison que ce soit.

Nos tarifs s'entendent eau, électricité, T.V.A compris et hors taxe de séjour communale. Assurance annulation offerte pour toute réservation enregistrée plus de 31 jours avant la date d'arrivée.

Les locations se font du samedi au samedi ou du dimanche au dimanche (en fonction du type de location).

Les arrivées s'effectuent entre 14 heures et 20 heures. Les départs entre 8 heures et 10 heures. Pour des raisons d'organisation, aucune arrivée et aucun départ ne pourra s'effectuer en dehors de ces plages horaires. Afin d'organiser au mieux les états des lieux de départ, annoncez votre heure de départ au plus tard la veille.

Les locations sont prévues de 1 à 6 personnes. Toute personne supplémentaire, suivant la location réservée sera refusée. Seules les personnes inscrites au moment de la réservation y auront accès.

Pour tout retard non signalé, la location devient disponible 24 heures après la date d'arrivée prévue et le règlement des prestations demeure exigé.

En cas d'annulation : il vous sera retenu ou vous resterez à devoir à titre d'indemnité de rupture de contrat :

Un montant égal à 20% du coût intégral du séjour, si vous annulez plus de 31 jours avant la date prévue d'arrivée.

Un montant égal au séjour, si vous annulez moins de 31 jours avant la date d'arrivée, ou si vous ne vous présentez pas à cette date.

Toute annulation doit obligatoirement se faire par lettre recommandée avec accusé de réception.

Caution : 2 chèques de caution vous seront demandés à l'arrivée. L'un de 200€ couvrant les dégradations, l'autre de 50€ relatif au ménage. Ils vous seront totalement ou partiellement restitués au départ, après état des lieux.